

Annexe 1

REGULARISATION DES AFFECTATIONS DES RESULTATS DES EXERCICES 2012 A 2015 DE LA CITE DE L'ENFANCE

EXERCICE 2012

Résultat cumulé 2012 d'un montant de **1 380 306,13 €** à affecter de la manière suivante :

340 000 €	au compte 10682 "Excédents affectés à l'investissement"
40 306,13 €	au compte 10687 "Réserve de compensation des charges d'amortissement"
145 000 €	au compte 1100 "Report à nouveau"
855 000 €	au compte 11012 "Report à nouveau - millésime 2012"
	dont 150 000 € à incorporer au résultat 2013
	dont 705 000 € à incorporer au résultat 2014
1 380 306,13 €	Total affecté

EXERCICE 2013

Résultat cumulé 2013 d'un montant de **343 786,18 €** à affecter de la manière suivante :

93 786,18 €	au compte 10682 "Excédents affectés à l'investissement"
100 000 €	au compte 10687 "Réserve de compensation des charges d'amortissement"
150 000 €	au compte 1100 "Report à nouveau"
343 786,18 €	Total affecté

EXERCICE 2014

Résultat cumulé 2014 d'un montant de **1 005 140,64 €** à affecter de la manière suivante :

200 000 €	au compte 10687 "Réserve de compensation des charges d'amortissement"
150 000 €	au compte 1100 "Report à nouveau"
655 140,64 €	au compte 11014 "Report à nouveau - millésime 2014"
	dont 118 824 € à incorporer au résultat 2015
	dont 536 316,64 € à incorporer au résultat 2016
1 005 140,64 €	Total affecté

EXERCICE 2015

Résultat cumulé 2014 d'un montant de **537 665,70 €** à affecter de la manière suivante :

300 000 €	au compte 10687 "Réserve de compensation des charges d'amortissement"
237 665,70 €	au compte 1100 "Report à nouveau"
537 665,70 €	Total affecté